Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Madeleine Michelis - CPGE - ECG

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Pôle Thuillier / Michelis - Lycée Madeleine Michelis - CPGE - ECG - Mathématiques approfondies + ESH (31277)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Pôle Thuillier / Michelis - Lycée Madeleine Michelis - CPGE - ECG - Mathématiques approfondies + ESH (31277)	Jury Mathématiques approfondies + ESH	Tous les candidats	24	372	142	142	12

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Pôle Thuillier / Michelis - Lycée Madeleine Michelis - CPGE - ECG - Mathématiques approfondies + ESH (31277)	Jury Mathématiques approfondies + ESH	Tous les candidats	Féminin	178	59	59	4	33,3 %
			Masculin	194	83	83	8	66,7 %
			Total	**372**	**142**	**142**	**12**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Pôle Thuillier / Michelis - Lycée Madeleine Michelis - CPGE - ECG - Mathématiques approfondies + ESH (31277)	Jury Mathématiques approfondies + ESH	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	1	1	0	0 %
				Sans mention	17	12	12	2	66,7 %
				AB	41	38	38	1	33,3 %
				B	44	42	42	0	0 %
				TB	33	32	32	0	0 %
				TBF	4	4	4	0	0 %
				Total	**141**	**129**	**129**	**3**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	188	11	11	8	88,9 %
				AB	34	1	1	0	0 %
				B	5	0	0	0	0 %
				TB	4	1	1	1	11,1 %
				Total	**231**	**13**	**13**	**9**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Pôle Thuillier / Michelis - Lycée Madeleine Michelis - CPGE - ECG - Mathématiques approfondies + ESH (31277)	Jury Mathématiques approfondies + ESH	Tous les candidats	En terminale	124	117	117	3	25 %
			En réorientation	14	10	10	0	0 %
			Non scolarisés	48	4	4	3	25 %
			Scolarité étrangère	185	10	10	6	50 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	**372**	**142**	**142**	**12**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Pôle Thuillier / Michelis - Lycée Madeleine Michelis - CPGE - ECG - Mathématiques approfondies + ESH (31277)	Jury Mathématiques approfondies + ESH	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	66	65	65	1
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	39	37	37	2
			Autres doublettes	33	26	26	0
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.*				
		Baccalauréat Pro	*À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Pôle Thuillier / Michelis - Lycée Madeleine Michelis - CPGE - ECG - Mathématiques approfondies + ESH (31277)	Jury Mathématiques approfondies + ESH	Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	47,8 %	50,8 %	50,8 %	33,3 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	28,3 %	28,9 %	28,9 %	66,7 %
		Autres doublettes	23,9 %	20,3 %	20,3 %	0 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité
À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	La commission retient les moyennes de première et de terminale en maths (spécialité, options maths complémentaire et maths expertes, à défaut maths spécifiques en 1ère), en spé SES mais aussi en spé HGG et au tronc commun HG, en LVA et LVB (tronc commun et spécialités LLCE) et en français et philosophie (tronc commun et spécialité HLP).	- les bulletins - les avis de la fiche avenir - la lettre de motivation	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Rigueur et régularité	- les appréciations des professeurs - les avis renseignés sur les fiches Avenir - l'avis du chef d' établissement - l'évolution des moyennes au cours des différents trimestres de 1ère et terminale - les moyennes inférieures à 8 dans les disciplines de la prépa.	Très important
Savoir-être	Sérieux et motivation	- appréciations sur les bulletins - l'appréciation du chef d'établissement - les avis renseignés sur les fiches Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation - Lettre de motivation	La motivation exprimée dans la lettre	Complémentaire
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités extra-scolaires	Le projet motivé devra faire apparaître les engagements, activités et centres d'intérêt, les réalisations péri ou extra-scolaires si tel est le cas.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

L'algorithme classe les dossiers par ordre décroissant les moyennes calculées à partir des résultats dans les disciplines suivantes :

- Mathématiques (Spécialité mathématiques, mathématiques complémentaires, mathématiques expertes et mathématiques spécifiques)
- Spécialité SES, spécialité HGG et tronc commun histoire-géographie
- LVA et LVB (tronc commun et spécialité LLCE)
- Français et philosophie (tronc commun français et philosophie et spécialité HLP)

Un coefficient de 1,5 est affecté à la moyenne des notes de mathématiques (spé, options) et à la moyenne des notes de spécialité SES, HGG et tronc commun HG. Un coefficient de 2 est attribué à la moyenne des notes de LVA et LVB. Un coefficient de 1 est réservé à la moyenne des notes de français et philosophie.

Pour les langues vivantes, l'élève doit avoir suivi en Première et en Terminale en LVA, LVB ou à défaut LVC un enseignement en anglais ainsi
qu'un enseignement en espagnol, en allemand ou en italien.
Pour les dossiers comportant des faiblesses dans une discipline, une descente dans le classement peut être effectuée.
Pour les dossiers fragiles, une lecture des appréciations des professeurs (bulletins + fiche avenir) et du chef d'établissement ainsi que de la lettre
de motivation est effectuée.
Pour les dossiers de réorientation post-bac, une étude complète du dossier est effectuée (bulletins de lycée, lettre de motivation,...).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d' examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Vérifiez que votre dossier comprend bien les bulletins de Première et de Terminale et, pour les étudiants post-bac, les bulletins de leurs études
supérieures.
N'oubliez pas de mentionner vos deux langues vivantes étrangères (autre que le français) si cela n'est pas déjà fait sur les bulletins.
Une lettre de motivation est un atout si vos résultats scolaires sont un peu justes ou si vous êtes dans un projet de réorientation. Veillez à
prendre soin de la syntaxe et de l'orthographe. Les lettres standardisées trouvées sur internet sont à bannir. La mention d'activités extrascolaires
ou de centre d'intérêts est la bienvenue.

Signature :
Cécile TREMOLIERES,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée Madeleine Michelis